



Berne, le 16 avril 2013

Destinataires:
gouvernements cantonaux

**Modification de la loi sur les forêts dans le cadre de la mise en œuvre de la
Politique forestière 2020: lancement de la procédure de consultation**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat,

En date du 16 avril 2013, le Conseil fédéral a chargé le DETEC d'organiser une consultation sur la modification de la loi sur les forêts dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique forestière 2020 auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières nationales des communes, villes et régions de montagne, des associations faîtières nationales de l'économie et auprès des personnes et organismes intéressés.

La consultation dure jusqu'au **14 août 2013**.

La forêt suisse est foncièrement en bon état. Toutefois, les évolutions actuelles, telles que les menaces que représentent les organismes nuisibles, les changements climatiques, le manque d'exploitation du bois et la situation économique difficile des propriétaires forestiers et des exploitations forestières placent la forêt devant des défis majeurs. Comme il faut assurer les fonctions de la forêt et garantir une gestion forestière respectant les principes du développement durable, la loi fédérale sur les forêts qui date de 1991 doit être adaptée aux conditions changées.

Nous vous remettons en annexe la révision de la loi sur les forêts ainsi que le message qui l'accompagne pour que vous puissiez prendre position. Vous pouvez demander des exemplaires supplémentaires à l'adresse suivante:
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Nous vous invitons à envoyer votre avis pour le 14 août 2013 à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Forêts, 3003 Berne.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Rolf Manser (chef de la division Forêts; tél. 031 324 78 39; courriel: rolf.manser@bafu.admin.ch) et Monsieur Bruno Rööslé (suppléant du chef de la division Forêts; tél. 031 323 84 07; courriel: bruno.rooesli@bafu.admin.ch).



Avec nos remerciements pour votre précieuse collaboration, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, nos salutations distinguées.

Doris Leuthard
Conseillère fédérale

Annexes:

- Projet de modification de la loi sur les forêts (all, fr, it)

- Projet de message (all, fr, it)

ZH, LU, UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, SO, BS, BL, SH, AR, AI, SG, AG, TG : *all*
VD, NE, GE, JU : *fr*

BE, FR, VS : *all, fr*

GR: *all, it*

TI: *it*

- Liste des destinataires (all, fr, it)